

Météo



Un mois frais et très sec

Le déficit hydrique se prolonge avec des températures nettement en dessous des normales de saison.

Grandes cultures



La situation se détériore encore

Les cultures souffrent du sec et du froid

Le déficit hydrique pénalise les cultures d'hiver et les températures fraîches ralentissent le développement des cultures de printemps. Avec moins de 100 millimètres d'eau depuis le début de l'année, les récoltes d'été de certains secteurs s'annoncent catastrophiques.

Viticulture



Tout début de floraison

Les températures estivales de fin mai font avancer la vigne de façon spectaculaire. Les vignes précoces sont au stade début floraison. Sur les marchés, les prix restent à la traîne. A l'export, les voyants sont au vert pour le Beaujolais.

Fruits - Légumes



Les fruits et légumes de printemps subissent une météo peu clémente

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Après un début de printemps prometteur avec des températures particulièrement douces, le mois de mai est marqué par le vent, les températures fraîches et le manque d'ensoleillement. Ces facteurs fragilisent et ralentissent la pousse des fruits et légumes. La mise en production des légumes de printemps est en retard.

Fourrage



Lait



Viande bovine



Porcins - Volailles - Ovins



Apiculture



Mois froid et sec peu favorable à la pousse de l'herbe

Le vent, le froid et le déficit hydrique limitent la pousse de l'herbe et augmentent l'hétérogénéité de la production.

Maintien des prix et de la production

La collecte de lait de vache suit la tendance du mois précédent, les prix se maintiennent. Celle du lait de chèvre poursuit sa hausse saisonnière avec un prix qui recule mais reste supérieur à son niveau de 2018.

Forte baisse des cours pour le veau

Les cotations du veau rosé continuent de baisser tandis que celles des autres bovins de boucherie sont stables, sensiblement identiques à 2018, voire supérieures. Les cours des bovins maigres sont toujours remarquablement stables, excepté le charolais qui augmente.

Le cours du porc continue de progresser

Le cours du porc continue de progresser grâce à des exportations dynamiques vers l'Asie, malgré un marché intérieur freiné par une météo défavorable à la consommation de grillades. Le prix de l'agneau recule après les fêtes pascales mais reste à un niveau soutenu. Les abattages de volailles progressent. Le cours du lapin débute sa phase de baisse saisonnière.

Une sortie d'hiver moins difficile que redouté

L'hivernage des ruches 2018/2019 s'est mieux passé que celui de 2017/2018 avec des mortalités d'abeilles moins importantes. Le début de campagne est difficile avec une météo sèche puis froide ne favorisant pas les miellées.

Mai frais et venteux, met le paysan de méchante humeur

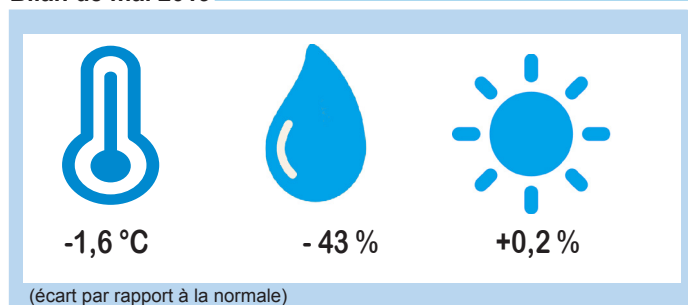
Un mois frais et très sec

Le déficit hydrique se prolonge avec des températures nettement en dessous des normales de saison.

Dans un flux de nord-ouest récurrent, les deux premières décades de mai sont froides avec des gelées matinales marquées les 6 et 7. Seule la vallée du Rhône est épargnée. Le thermomètre descend à -3°C au Puy-en-Velay, -2,8°C à Grenoble et -1,7°C à Vichy. En dernière décade, les températures se rapprochent des valeurs de saison pour dépasser les 25°C le 31. Au final, la température moyenne régionale est inférieure de 1,6°C aux normales.

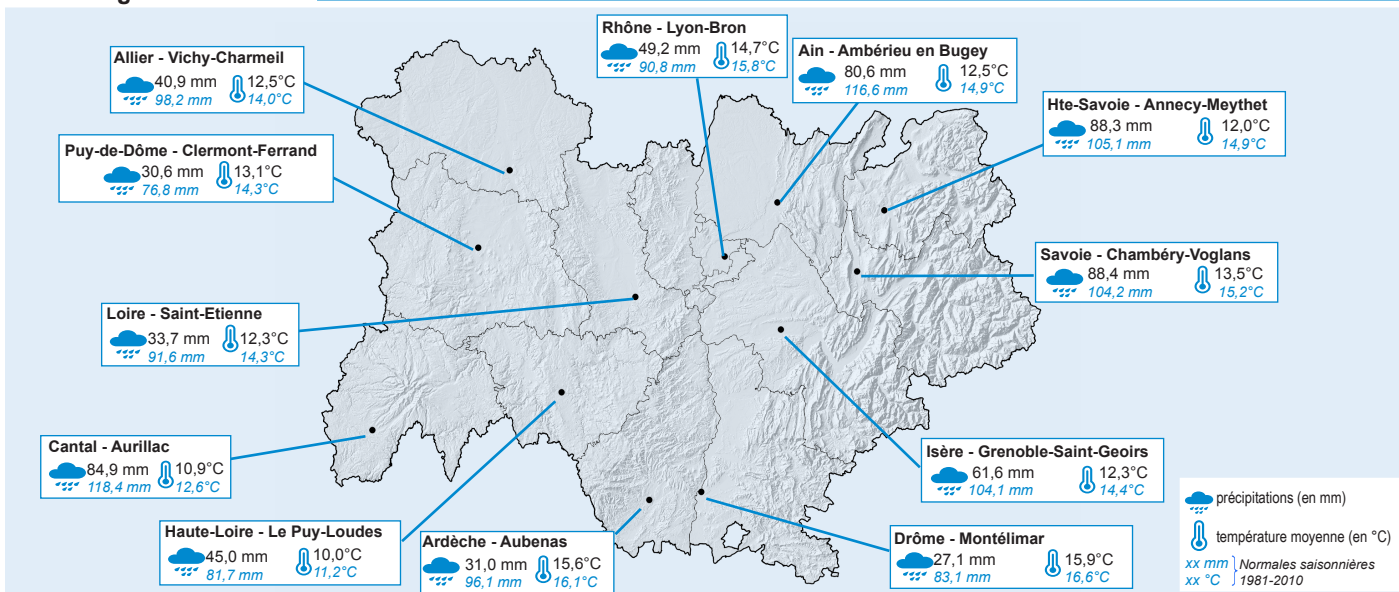
Les faibles perturbations qui traversent la région au cours du mois apportent des précipitations fréquentes mais de faible intensité. L'ensemble de la région est déficitaire (43 % en moyenne). Le déficit est très important dans la Vallée du Rhône et en Limagne avec des valeurs qui dépassent souvent 60 %. En cumul depuis le début de l'année, le déficit hydrique moyen atteint 28 % sur la région.

Bilan de mai 2019



■ Philippe Ceysat
Bernadette Josserand

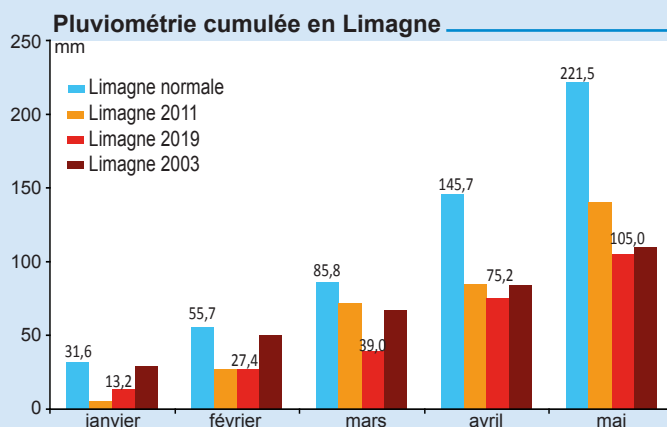
Climatologie de mai 2019



Source : Météo France

Déficit hydrique en Limagne : la Limagne avec 636 mm* par an en moyenne est le secteur le moins arrosé de la région. Depuis maintenant un an (1er juin 2018), les cinq stations de Limagne ne cumulent que 367 mm en moyenne, ce qui représente un déficit de 42 % (certains secteurs n'atteignent pas les 300 mm). Depuis le 1^{er} janvier, le déficit s'est accentué avec seulement 105 mm cumulés soit un déficit de 53 %, supérieur à celui de 2003.

*moyenne des 5 stations Météo France allant de Brioude au sud (43) à Charmes (03) au nord

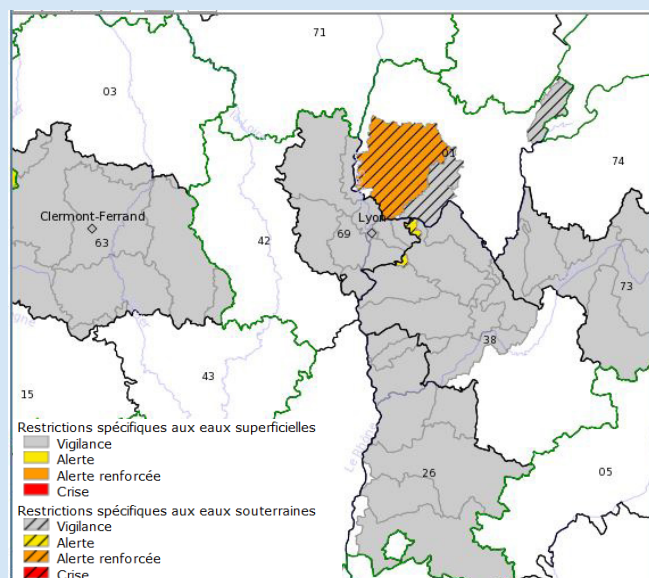


Source : Météo France

Sécheresse : La Dombes, placée en vigilance renforcée

Le déficit pluviométrique qui dure depuis de longs mois ne permet pas aux nappes phréatiques de se recharger normalement. Fin mai, le secteur de la Dombes, dans l'Ain, est placé en vigilance renforcée. Ce placement implique l'interdiction de prélèvements dans la nappe phréatique de 9 heures à 21 heures. L'irrigation est interdite dans ces créneaux horaires, sauf dérogation pour cultures spécialisées (tabac, cultures maraîchères...).

Dans le même temps, d'autres secteurs de l'Isère et du Rhône sont placés en alerte (réduction inférieure à 50 % des prélèvements à des fins agricoles ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine). Les départements du Puy-de-Dôme, de la Drôme, de la Savoie, et des secteurs de l'Ain et de l'Isère sont placés en vigilance (information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau).



Source : propluvia.développement durable, carte des arrêtés au 6/06/2019

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

La situation se détériore encore Les cultures souffrent du sec et du froid

Le déficit hydrique pénalise les cultures d'hiver et les températures fraîches ralentissent le développement des cultures de printemps. Avec moins de 100 millimètres d'eau depuis le début de l'année, les récoltes d'été de certains secteurs s'annoncent catastrophiques.

Avec une pluviométrie encore déficitaire en mai, les **céréales** souffrent.

Dans les secteurs les plus déficitaires (-60 % en Vallée du Rhône et en Limagne), l'absence de pluie significative au cours du mois de mai pénalise le nombre d'épis par m² et le nombre de grains par épi. Le rendement est fortement compromis dans les parcelles non irriguées à faible réserve utile (voir photo). Dans les situations les plus stressées (moins de 100 mm depuis le 1^{er} janvier), la formation des grains peut être compromise alors que les blés sont en cours de floraison en fin de mois. Dans les parcelles équipées, l'irrigation se poursuit pour maintenir un minimum de potentiel aux cultures.

Dans les autres situations, le déficit hydrique ne se fait sentir qu'en toute fin de mois avec la remontée des températures. La fraîcheur de mai permet un début de remplissage des grains correct pour les **orges**. Malgré l'apparition de la rouille jaune, la pression maladie reste mesurée.

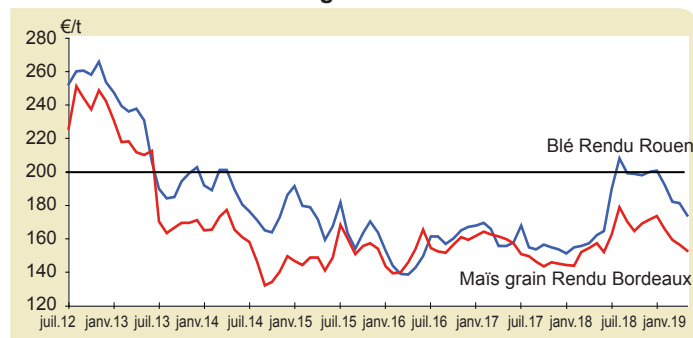
Avec les températures fraîches du mois, les **maïs** végètent et n'atteignent que le stade 6 à 8 *feuilles* pour les premiers semis. Après des levées hétérogènes, ce temps peu poussant favorise les attaques de parasites. Des dégâts d'oiseaux, de taupins et de mouches de semis sont observés dans de nombreuses parcelles. Le temps sec limite également l'efficacité des herbicides et des rattrapages sont souvent nécessaires. Le retour de la pluie et de la chaleur est espéré pour permettre le vrai démarrage de la pousse. Les semis de maïs semence se terminent en fin de mois avec la nécessité d'arroser pour assurer une levée homogène.

Sur le marché français, les prix des céréales poursuivent leur baisse en mai. En un mois, le prix du blé recule de 4 %, celui du maïs perd 2 %. Cet effritement des prix traduit les disponibilités satisfaisantes dans l'Union européenne. L'offre de maïs des pays tiers reste toujours bien présente. A l'inverse du marché européen, les prix mondiaux du blé et surtout du maïs sont tirés à la hausse par les déboires des semis aux États-Unis (excès de précipitations).

Blé en coteau sud Limagne



Cotation du blé et du maïs grain



Source : FranceAgriMer, La Dépêche

Prix moyen mensuel des céréales

	mai 2019 estimation	mai 2019/ avril 2019	mai 2019/ mai 2018
Blé tendre Rendu Rouen	174 €/t	-3,9 %	+7,4 %
Maïs grain Rendu Bordeaux	153 €/t	-1,9 %	-2,5 %

Source : La Dépêche

A aucun moment du cycle végétatif, les **colzas** n'auront eu de répit. Après les conditions très sèches de l'automne qui ont réduit les surfaces emblavées, les gelées et les conditions sèches du printemps limitent la floraison et la formation des siliques. Alors que de fortes attaques d'insectes aggravent la situation, le remplissage des graines risque d'être limité par les sols trop secs. Conjuguant une baisse des surfaces (-30 %) à celles des rendements (-26 %), la production de colza se replierait de 48 %. Faute de potentiel suffisant, de nouvelles parcelles sont broyées en début de mois pour implanter une autre culture.

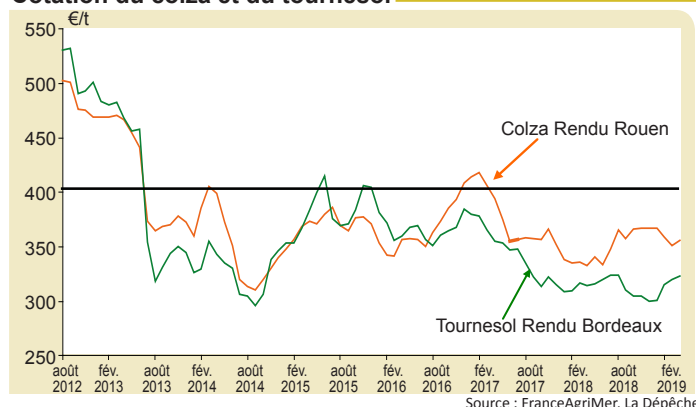
Les levées de **tournesol** sont maintenant terminées avec une certaine hétérogénéité. Les conditions froides limitent la pousse et augmentent la période de sensibilité aux ravageurs (taupins, oiseaux, lapins...). Les plans atteignent 4 à 8 feuilles en fin de mois. Quelques resemis sont réalisés.

Les semis de **soja** sont réalisés avec un certain retard, beaucoup de producteurs préfèrent attendre des conditions plus chaudes. Les stades s'échelonnent de levée à 2 feuilles.

Le temps sec et peu poussant n'est pas favorable à la **betterave** qui ne couvre pas encore le sol en fin de mois. L'hétérogénéité des parcelles complique les opérations de désherbage alors que les pucerons et charançons sont signalés.

■ Philippe Ceyssat
Bernadette Josserand

Cotation du colza et du tournesol



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Photo : Draaf Auvergne-Rhône-Alpes
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

Tout début de floraison

Les températures estivales de fin mai font avancer la vigne de façon spectaculaire. Les vignes précoces sont au stade *début floraison*. Sur les marchés, les prix restent à la traîne. A l'export, les voyants sont au vert pour le Beaujolais.

Lors des deux premières décades de mai, les températures sont au-dessous des normales et ralentissent la pousse de la vigne. Par la suite, elles passent au-dessus et ne cessent d'augmenter. Avec les fortes chaleurs des tout derniers jours, la croissance de la vigne s'accélère très nettement et la floraison débute dans les secteurs précoces. Globalement, les stades phénologiques varient de *boutons floraux qui s'allongent* à *nouaison*. La saison accuse toujours un fort déficit hydrique. Aussi, la situation face au mildiou reste très saine et très peu de symptômes sont observés. Le risque est plus grand pour l'oïdium qui progresse dans certaines vignes sur feuilles ou grappes. Les symptômes sont encore peu nombreux mais le stade d'encadrement de la floraison est une période à risque majeur pour la vigne.

En **Beaujolais**, les ventes en vrac au négoce des crus 2018 des 10 premiers mois de la campagne 2018-2019 sont supérieures de près de 13 % à celles de la campagne précédente. La hausse varie de 3,5 % en Brouilly à 49 % en Moulin à Vent. Les prix demeurent inférieurs à ceux de l'an dernier.

En **Beaujolais génériques**, les prix se dégradent nettement en Beaujolais (-24 %) et Beaujolais village rouge (-16 %). Ces prix bas font remonter les ventes : les transactions de Beaujolais rouge font un bond de 65 %, celles de Beaujolais villages rouge augmentent de 21 %.

En **Côtes du Rhône régional**, la hausse des transactions est plus forte pour les rosés davantage plébiscités que pour les vins rouges. Les prix sont toujours en repli. Ceux des Côtes du Rhône Village avec nom géographique affichent une légère hausse (+1,6 %). En **crus septentrionaux**, les ventes de l'appellation **Saint-Joseph** sont en légère baisse, celles de l'appellation **Crozes Hermitage** reculent davantage (8 %).

■ Bernadette Josserand

Unités : hl, €/hl

Transactions de vins du Beaujolais - Millésime 2018 - Vente en vrac et au négoce				
	cumul campagne 2018-2019 situation fin mai 2019		évolution / campagne précédente	
	volume	cours	volume	cours
Beaujolais Génériques	257 429	173,59	+9,2 %	-9,8 %
dont Villages Rouge Nouveau	51 742	200,90	-0,6 %	-1,9 %
Rouge Nouveau	76 096	197,42	-13,3 %	-0,8 %
Villages Rouge	64 979	152,34	+21,4 %	-16,0 %
Rouge	48 787	126,25	+65,0 %	-24,4 %
Beaujolais crus	123 904	287,72	+12,6 %	-5,4 %
dont Brouilly	31 194	251,33	+3,5 %	-7,7 %
Morgon	29 698	303,86	+18,5 %	-4,9 %
Moulin à Vent	11 995	388,03	+49,5 %	-3,8 %
Total millésime	381 333	210,63	+10,3 %	-7,6 %

Source : Inter Beaujolais

Unités : hl, €/hl

Transactions de vins des Côtes du Rhône - Millésime 2018 - Vente en vrac et au négoce				
	cumul campagne 2018-2019 situation fin mai 2019		évolution / campagne précédente	
	volume	cours	volume	cours
Côtes du Rhône régional	845 600	160,3	+6,9 %	-2,9 %
dont rouge	724 830	159,8	+5,8 %	-3,0 %
rosé	84 841	157,5	+22,8 %	-3,9 %
blanc	35 929	176,7	-2,0 %	+1,4 %
Côtes du Rhône Village avec NG* rouge	42 040	223,2	-0,2 %	+1,6 %
Côtes du Rhône Village sans NG* rouge	61 648	181,5	-7,2 %	-1,9 %
Grignan Les Adhémar rc**	6 445	121,6	-48,7 %	-5,4 %
Crus :				
Crozes Hermitage rc**	7 372	538,6	-8,4 %	+5,2 %
Saint Joseph rc**	8 917	635,7	-1,0 %	+5,2 %

*NG : nom géographique
**rc : rouge conventionnel

Source : Inter-Rhône - Contrats interprofessionnels

Hausse des exportations de Beaujolais en début d'année 2019

Après un tassement des exportations en 2018, l'interprofession annonce des exportations dynamiques sur les deux premiers mois 2019.

Début 2019, les voyants sont au vert. A fin février, 22 850 hl de vins d'appellations du Beaujolais ont été expédiés, pour une valeur de 11,2 millions €, soit une progression de respectivement 18 % et 12 % par rapport à la même période de l'an dernier. Cette augmentation porte sur les Beaujolais-Villages (+40 %) et dans une moindre mesure, les crus (+3 %). Cette croissance se produit sur plusieurs marchés : Belgique (+60 % en volumes), Chine (+41 %), Royaume-Uni (+36 %), Japon (+26 %), USA (+11 %) ou encore Canada (+9 %) : des marchés sur lesquels Inter-Beaujolais réalise de nombreuses opérations.

Sur les deux premiers mois de l'année, le Beaujolais a ainsi opéré la plus forte croissance sur la période parmi les

vignobles d'AOP françaises, mais reste cependant encore loin d'atteindre leurs quantités. Le Val de Loire a expédié 41 700 hl, le Languedoc Roussillon 68 200 hl, la Provence 77 200 hl, la Bourgogne 77 600 hl, la Vallée du Rhône 115 700 hl et Bordeaux 260 800 hl.

Comparées à celles de l'année 2016, les exportations 2017 de Beaujolais avaient augmenté de 5,7 % en volume et 7,8 % en valeur. En 2018, avec une faible récolte 2017, volumes et valeurs baissaient respectivement de 8,4 et 8,2 %. A 7 mois de campagne (août 2018 à février 2019), grâce à cette belle croissance des deux premiers mois de 2019, la baisse des exportations se réduit pour atteindre 6 % en volume et 6,8 % en valeur.

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Les fruits et légumes de printemps subissent une météo peu clémente

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Après un début de printemps prometteur avec des températures particulièrement douces, le mois de mai est marqué par le vent, les températures fraîches et le manque d'ensoleillement. Ces facteurs fragilisent et ralentissent la pousse des fruits et légumes. La mise en production des légumes de printemps est en retard.

Fruits

L'état sanitaire des vergers est bon dans l'ensemble, le vent assez fort limite les maladies cryptogamiques et bactériennes. Quelques proliférations de pucerons sont cependant constatées sur cerisiers ainsi que de la bactériose sur abricotiers.

La récolte de **fraise** se poursuit. En raison d'une météo toujours défavorable, les apports progressent peu, permettant ainsi une absorption totale du disponible. Les ventes sont faciles et le produit de bonne qualité. Dans ces conditions, les cours sont en hausse.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	mai 2019	mai 2019/ avr. 2019	mai 2019/ mai 2018
Fraise standard Rhône-Alpes cat. I - barquette 500 g	4,23 €/kg	+ 21 cts/kg	+23 cts/kg

La saison est lancée en **cerise**. Les surfaces régionales de cerisiers (2 450 ha) devraient diminuer de l'ordre de 3,4 % cette année. Une première estimation de la production conclut à 4 % de moins que l'an passé, soit une production régionale de 10 300 tonnes. La cotation de la cerise Burlat commence le 21 mai. L'offre reste encore bien modeste et la qualité des cerises est très hétérogène d'un secteur à l'autre. La fraîcheur, la pluie mais surtout le vent ont un impact sur la qualité du produit. Certains lots plus sensibles font l'objet de "retour magasin" et cette situation ne favorise pas la commercialisation. La qualité fait donc défaut, les fruits ne mûrissent pas vite et sont de petits calibres. A noter cependant que les cours sont bien supérieurs à ceux de l'année dernière (+22 %).

Prix moyen mensuel au stade expédition		
	mai 2019	mai 2019/ mai 2018
Cerise - calibre 24+ - le kg	4,43 €/kg	+1,23 €/kg

Les conditions climatiques favorables en début de printemps permettent une floraison abondante des **pêchers** et **abricotiers**. La charge des arbres est élevée et un travail important d'éclaircissage est en cours. Les premières mises en marché en abricot sont prévues première quinzaine de juin et pour la pêche vers la mi-juin.

Une récolte de noix 2018 discrète au regard d'une production mondiale en hausse

La production française s'estime à 37 300 tonnes en 2018, elle se positionne dans la moyenne quinquennale mais elle est contrastée suivant les régions de production. Une baisse de production d'environ 12 % s'observe en Auvergne-Rhône-Alpes (13 300 tonnes) tandis qu'une progression de 39 % est constatée dans le sud-ouest (23 500 tonnes produites), 2017 avait été une très mauvaise année de récolte (maladies cryptogamiques, bactériose et chute de fruits due au vent).

La surface des vergers ne varie pas en Auvergne-Rhône-Alpes (9 500 ha) et progresse de 2 % (22 131 ha) au national.

La campagne de commercialisation de la noix de Grenoble AOP reste peu dynamique, impactée par les perturbations sociales, la concurrence interrégionale mais également la forte pression de la noix californienne. Les cours sont restés stables, à 3,30 €/kg au stade expédition, soit 30 centimes en dessous de la moyenne quinquennale.

En export de noix coque, la France se situe au 2^{ème} rang mondial, derrière les États-Unis suivie de près par la Chine, le Mexique et le Chili. En 2018, la balance commerciale de la noix coque est excédentaire de 22 900 tonnes mais elle est en baisse constante depuis 2015. Pour les noix cerneaux, elle reste déficitaire de 6 900 tonnes cette année.

La noix californienne annonce une récolte record avec 690 000 tonnes commercialisées dans le monde, soit +10 % par rapport à 2017. La noix chilienne progresse et fait état de 120 000 tonnes de production. Avec une production française en très légère hausse (1 %), les nuciculteurs se heurtent au fil des années à une pression mondiale de plus en plus forte.

Légumes

Le vent du nord et les températures encore fraîches fragilisent et ralentissent la pousse des salades et radis.

En **laitue**, les journées successives de fraîcheur, le manque d'ensoleillement et de fortes rafales de vent ont ralenti la pousse et altéré quelque peu la qualité des salades. Avec cette offre plus réduite, les sorties sont fluides sans toutefois avoir d'incidence sur la tendance des cours.

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	mai 2019	mai 2019/ avr. 2019	mai 2019/ mai 2018
Laitue Batavia blonde cat. I colis de 12	0,42 €/pièce	=	-3 cts/pièce

En **radis**, la production est limitée et la demande reste suivie. Les transactions sont fluides, toutefois les cours s'orientent vers une tendance baissière.

La production nationale de **tomates** est estimée pour 2019 en repli de 12 % par rapport à 2018 (712 000 tonnes), les surfaces restent stables (5 750 ha). Depuis la mi-mai, le produit est déclaré en crise conjoncturelle. Les stocks et les retraits sont conséquents mais les distributeurs restent sur-approvisionnés.

Les cours sont largement inférieurs à ceux de 2018.

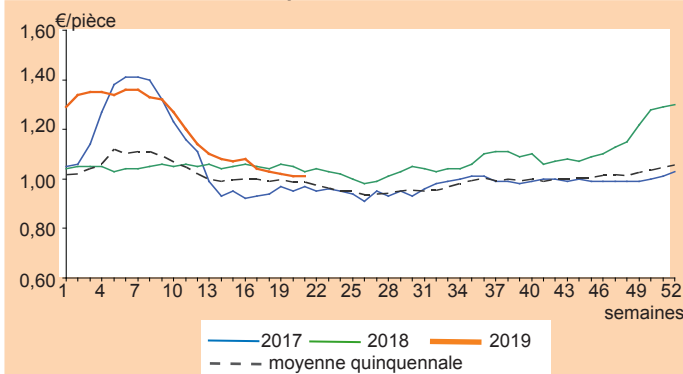
Prix moyen mensuel au stade expédition			
	mai 2019	mai 2019/ avr. 2019	mai 2019/ mai 2018
Tomate ronde Sud-Est grappe extra - le kg	0,84 €/kg	-78 cts/kg	-38 cts/kg

Prix moyen mensuel au stade expédition			
	mai 2019	mai 2019/ avr. 2019	mai 2019/ mai 2018
Radis Rhône-Alpes (Lyon carreau) - la botte	0,56 €/la botte	-3 cts/la botte	+1 ct/la botte

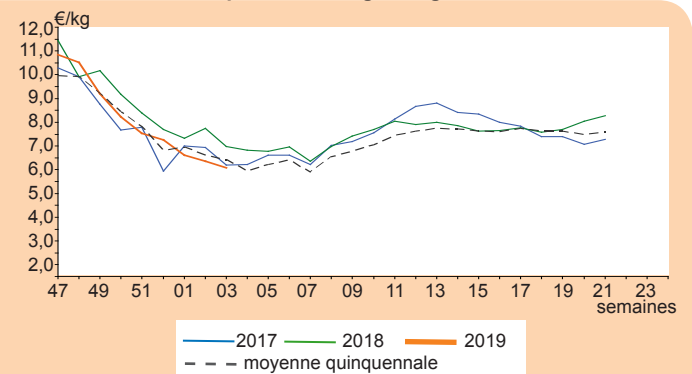
■ Jean-Marc Aubert

Prix des fruits et légumes au stade détail GMS

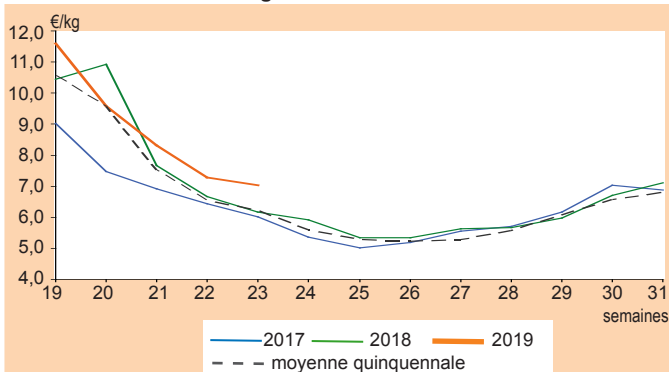
LAITUE batavia France - la pièce



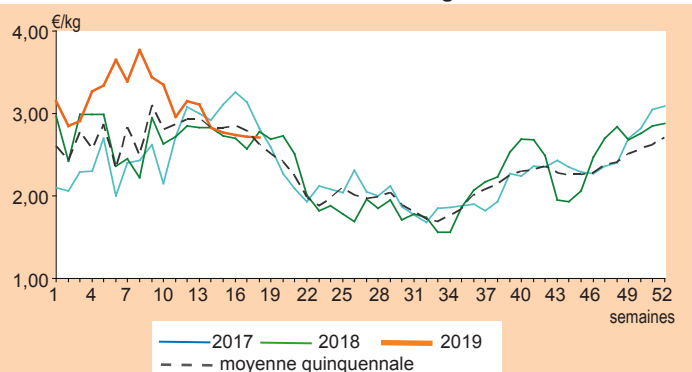
FRAISE France - barquette de 500 g - le kg



CERISE France vrac - le kg



TOMATE ronde France 57-67 mm vrac - le kg



Source : FranceAgriMer - RNM - Relevés de prix chaque semaine dans un panel représentatif de 150 grandes et moyennes surfaces

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Séan Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Mois froid et sec peu favorable à la pousse de l'herbe

Le vent, le froid et le déficit hydrique limitent la pousse de l'herbe et augmentent l'hétérogénéité de la production.

En **plaine**, après le petit répit dû aux pluies de fin avril, les conditions de pousse se dégradent à nouveau rapidement avec du froid et plusieurs jours de vent très desséchant. Le déficit hydrique s'aggrave en dépassant souvent les 50 %. Il pénalise fortement la pousse de l'herbe malgré des températures maximales peu élevées. Logiquement, les parcelles de fond habituellement humides s'en sortent mieux avec une pousse légèrement déficitaire. La situation est beaucoup plus préoccupante dans les terres légères où la production est fortement pénalisée. Avec 105 mm de moyenne depuis le début de l'année, la Limagne arrive fin mai dans une situation critique, avec une réserve utile épuisée.

Les récoltes d'enrubannage et d'ensilage se poursuivent dans la première quinzaine entre les petites perturbations annoncées. Il faut attendre la fin de mois pour voir débiter les foin. Les récoltes sont très hétérogènes et globalement déficitaires.

En **altitude**, le déficit hydrique est généralement moins marqué mais c'est le froid et les gelées qui pénalisent la pousse de l'herbe. En effet, au cours des deux premières décades, les gelées fréquentes et parfois fortes causent des destructions de feuillage. Dans le même temps, les

températures basses (2 à 5°C en dessous des normales) ne permettent pas la pleine pousse de l'herbe. En Ardèche, malgré quelques pluies, la pousse de l'herbe est réduite dans de nombreux secteurs à cause de la vague de froid et parfois du gel qui a abimé la végétation. Les éleveurs s'inquiètent des pertes pour la campagne qui débute. Les rendements des prairies temporaires sont déficitaires. Les fauches des prairies naturelles vont débiter.

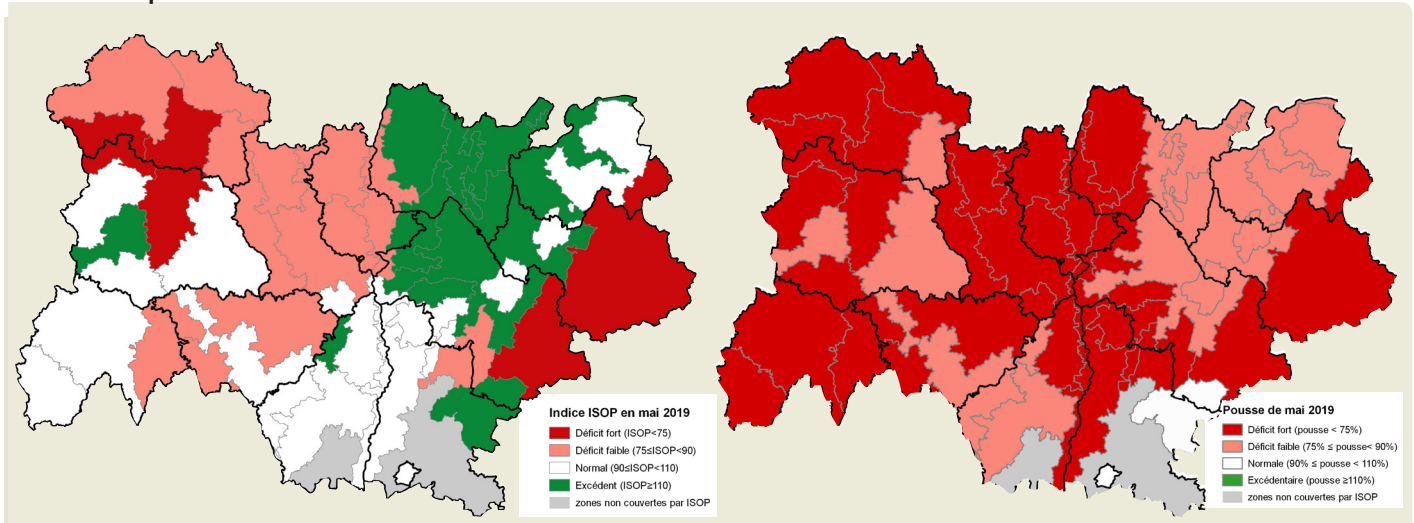
En fin de mois, le retour de températures de saison laisse espérer un retour à la normale si les conditions favorables se maintiennent dans les semaines à venir. Les premières récoltes débutent en demi-montagne en milieu de mois avec des résultats très hétérogènes.

Comme toutes les cultures de printemps, les **maïs fourrages** se développent faiblement une bonne partie du mois. Les attaques de ravageurs sont fréquentes. En toute fin de mois, les conditions redeviennent plus favorables.

Les résultats du système « informations et suivi objectif des prairies » (isop) font apparaître une pousse très déficitaire sur la Limagne/Val d'Allier et les Alpes. Elle devient également déficitaire sur l'Allier, la Loire, la Haute-Loire et le Rhône.

Philippe Ceysnat,
Fabrice Clairet

Pousse des prairies suivant ISOP



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Maintien des prix et de la production

La collecte de lait de vache suit la tendance du mois précédent, les prix se maintiennent. Celle du lait de chèvre poursuit sa hausse saisonnière avec un prix qui recule mais reste supérieur à son niveau de 2018.

Lait de vache

Le **prix** moyen du lait collecté (bio et non bio, hors départements savoyards) conserve en avril la tendance favorable des mois précédents. A 348,16 €/1 000 l, il se situe 5 % au-dessus du prix moyen d'avril 2018 et la baisse saisonnière est légèrement moins marquée. Le prix moyen français augmente de 7,49 € (à 367,49 €/1 000 l).

Prix moyen régional du lait (hors depts. savoyards)			
	avril 2019	avril 2019/ mars 2019	avril 2019/ avril 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	348,16 €/1 000 litres	-3,4 %	+5,3 %
France	367,49 €/1 000 litres	+2,1 %	+8,7 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 05/06/2019

Les volumes collectés suivent la tendance saisonnière, toujours 4 % en dessous d'avril 2018. La **collecte** fléchit dans les 2 départements savoyards, peut-être du fait d'un retard dans la pousse de l'herbe.

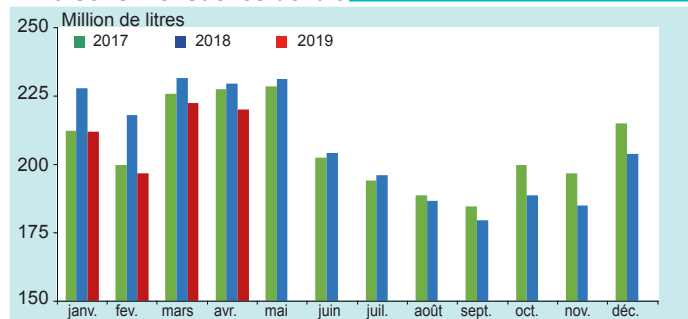
Livraisons de lait				
	avril 2019	avr. 2019/ avr. 2018	année 2019	2019/ 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	220 millions de litres	-4,0%	851 millions de litres	-6,2 %
France	2 092 millions de litres	-1,8 %	8 230 millions de litres	-2,0 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 05/06/2019

Le prix du lait bio se ressaisit un peu, à 406,88 €/1 000 l, retrouvant les valeurs des 3 dernières années en avril, tandis qu'en mars, il était 2,6 % inférieur à mars 2018. Les volumes collectés sont identiques au mois précédent.

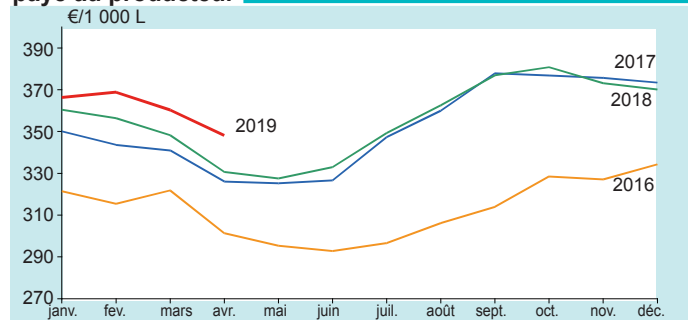
Avec 442 000 vaches laitières, l'effectif régional est toujours 2,6 % inférieur à avril 2018 et 4,7 % inférieur à avril 2017. Après un automne et un hiver déficitaires (jusqu'à -2,3 % par rapport à l'automne 2017), la production européenne de lait de vache se rétablit en février (production identique à février 2018), puis est supérieure de 1,5 % en mars à celle de l'an dernier. La France produit 16 % du lait collecté en Europe.

Livraisons mensuelles de lait



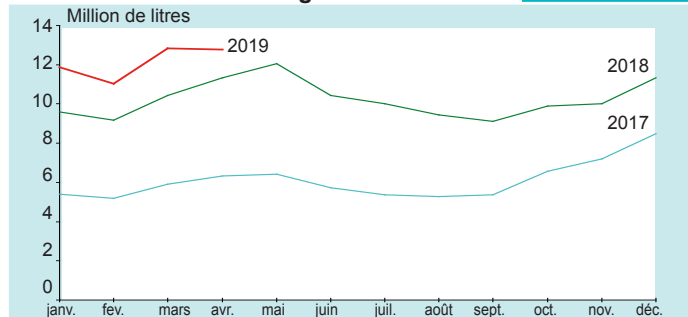
Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 05/06/2019

Prix moyen du lait (bio et non bio, hors départements savoyards) payé au producteur



Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 05/06/2019

Livraisons mensuelles régionales de lait bio



Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 05/06/2019

Lait de chèvre

En avril, la **collecte** progresse de façon saisonnière mais est en retrait comparée à celle d'avril 2018. En cumul depuis le début de l'année, la collecte recule de 4 % par rapport à celle de 2018. Au niveau national, la tendance est identique avec une production en avril en retrait de 1,6 % par rapport à l'an passé.

Livraisons de lait de chèvre				
	avril 2019	avr. 2019/ avr. 2018	année 2019	2019/ 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	38 710 hl	-1,4 %	120 902 hl	-4,0 %
France	515 917 hl	-1,6 %	1 529 783 hl	-1,9 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 04/06/2019

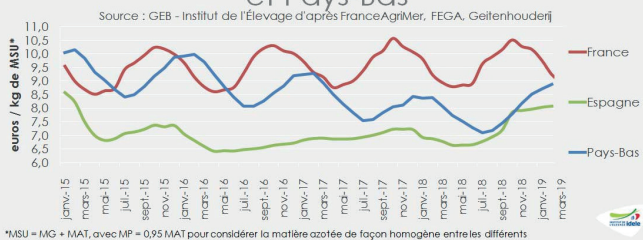
Le **prix** moyen du lait régional poursuit son recul saisonnier. Il diminue de 10,3 % en avril avec 647 €/1 000 litres, mais reste au-dessus de son niveau de l'an passé (+2,3 %). En France, la tendance est similaire avec une diminution de prix moins importante (-5,7 %) comparée à mars. Le prix reste aussi supérieur à celui de 2018 (+2 %). Le lait est mieux rémunéré grâce à l'amélioration de la composition du lait (les taux butyreux et protéique en 2019 sont supérieurs à ceux de 2018). Mais la hausse des charges amorcée fin 2018 se poursuit en 2019 et ne permet pas une amélioration du revenu des éleveurs. L'indice Ipampa régional du premier poste de charges « aliments pour ovins et caprins » augmente de 9,2 % en mars 2019 comparé à mars 2018. Le poste « énergies et lubrifiants » est supérieur de 6,8 % par rapport à mars 2018. Les effets négatifs de cette hausse des prix des charges des éleveurs ont été accentués par des achats supplémentaires de fourrages pour compléter les récoltes insuffisantes suite à l'intense sécheresse de 2018.

■ **Fabrice Clairet**
David Drosne

Convergence des prix espagnols, néerlandais et français

Au niveau européen, la chute de la collecte espagnole se traduit par une nette revalorisation du prix du lait de chèvre : il atteint 742 €/1 000 litres en février (+17 % /2018), soit à peine 9 € en dessous du prix français contre un écart important de 114 € en 2018. Si la production espagnole est normalement très réactive aux signaux du marché, il semble que la filière ait atteint un point de rupture fin 2018, avec une baisse de cheptel de femelles de près de 12 %, qui pourrait impacter leur potentiel de production à moyen terme. Le prix du lait néerlandais grimpe aussi de près de 5 % sur les deux premiers mois de l'année. On assiste ainsi à la convergence du prix du lait de chèvre chez les principaux pays producteurs.

Evolution du prix du lait en France, Espagne et Pays-Bas



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer, FEGA, Geitenhouderij

Prix moyen du lait de chèvre			
	avril 2019	avril 2019/ mars 2019	avril 2019/ avril 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	647 €/1 000 litres	-10,3 %	+2,3 %
France	659 €/1 000 litres	-5,7 %	+2,0 %

Source : Enquête mensuelle SSP-FranceAgriMer - extraction du 06/05/2019

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Forte baisse des cours pour le veau

Les cotations du veau rosé continuent de baisser tandis que celles des autres bovins de boucherie sont stables, sensiblement identiques à 2018, voire supérieures. Les cours des bovins maigres sont toujours remarquablement stables, excepté le charolais qui augmente.

Bovins maigres

Comme le mois dernier, les **cotations** de la majorité des catégories sont remarquablement stables. Seules les cotations des mâles charolais augmentent (moyenne de 2,8 % sur un mois pour les 5 catégories cotées). Les cours des femelles charolaises et croisées restent stables ou retrouvent leur cours du premier trimestre.

Unité : €/kg vif

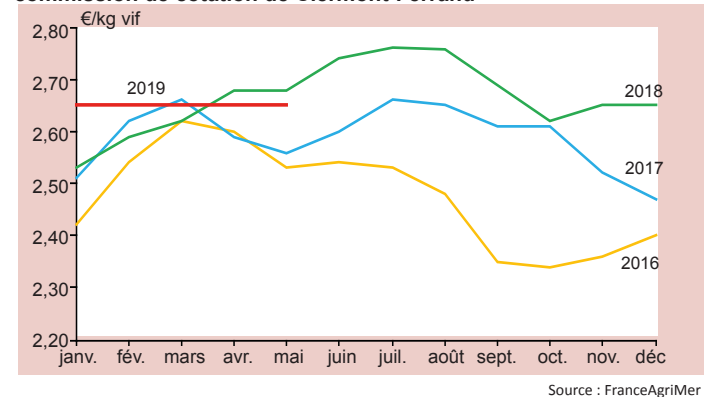
Cotations départ ferme des bovins maigres Commissions de cotation Clermont-Ferrand et Dijon			
	mai 2019	Évolution mai 2019/ avril 2019	Évolution mai 2019/ mai 2018
Mâle Croisé U 400 kg	2,65	=	-1,1 %
Mâle Aubrac U 400 kg	2,65	=	-2,2 %
Mâle Salers R 350 kg	2,24	=	-1,3 %
Mâle Charolais U 400 kg	2,73	+4,0 %	+0,1 %
Mâle Limousin U 350 kg	2,72	+0,2 %	-4,0 %
Femelle Croisée R 270 kg	2,39	-9,6 %	2,1 %

Source : FranceAgriMer

Les **exportations** régionales de bovins maigres fléchiraient en avril après un premier trimestre 2 % supérieur à 2018. Jusqu'en mars 2019, un lissage des variations intermensuelles montre une tendance trimestrielle stable, voire à la hausse. Le nombre annuel de bovins exportés augmente chaque année depuis 2014.

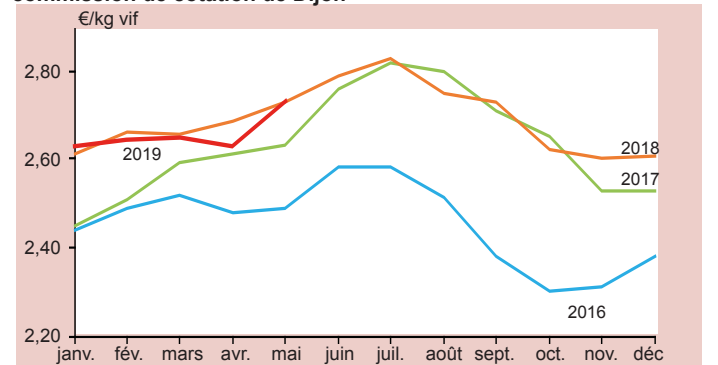
Exportations de brouards			
	avril 2019	avril 2019/ mars 2019	avril 2019/ avril 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	18 209 têtes	-24 %	-22 %

Mâle Croisé U 400 kg - commission de cotation de Clermont-Ferrand



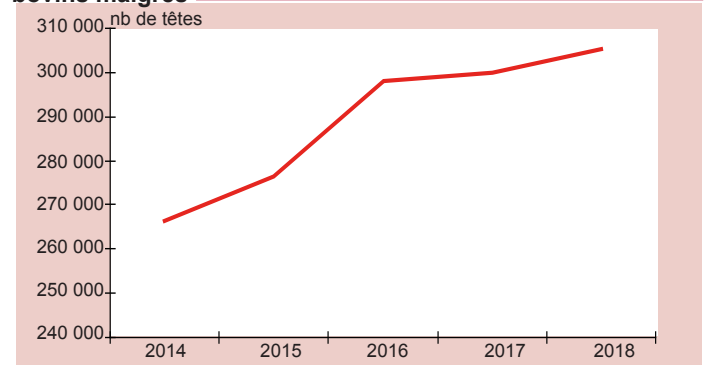
Source : FranceAgriMer

Mâle Charolais U 400 kg - commission de cotation de Dijon



Source : FranceAgriMer

Exportation régionale annuelle de bovins maigres



Source : Agreste

Bovins de boucherie

Les **cotations** entrée abattoir des bovins de boucherie se maintiennent, voire augmentent un peu tandis que les volumes régionaux abattus sur les 4 premiers mois, toutes catégories de bovins confondus, sont inférieurs de 3 % à 2018. Cette baisse des tonnages abattus est de 2,4 % pour la France.

Le cours du veau rosé clair classe R continue de fortement diminuer en mai, à 5,65 €/kg équivalent carcasse, soit 3,9 % de moins qu'en avril et 10 % de moins qu'en mai 2018.

Unité : €/kg de carcasse

Cotations des bovins finis entrée abattoir Commission de cotation bassin Centre-Est

	mai 2019	Évolution mai 2019/ avril 2019	Évolution mai 2019/ mai 2018
Vache viande R	3,80	+0,5 %	+3,6 %
Vache mixte O	3,32	+1,1 %	+0,4 %
Génisse viande U	4,61	-2,0 %	+0,5 %
Jeune bovin viande U	3,99	-0,2 %	+2,7 %
Veaux de boucherie rosé clair R	5,65	-3,9 %	-10,0 %

Source : FranceAgriMer

Le marché mondial de la viande bovine devrait être dynamique en 2019

L'USDA estime la production mondiale de viande bovine en 2019 à 62,6 Mtec, soit +0,6 % par rapport à 2018 et un nouveau record de production. Les 3 principaux producteurs sont les USA (12,4 Mtec, +1,5 % sur un an), le Brésil (10,2 Mtec, +2,9 % sur un an) et la Chine (6,6 Mtec, +2,1 % sur un an). Le gouvernement chinois développe la filière bovine pour répondre à une demande croissante en protéines animales et compenser la diminution de production de viande porcine du fait de la peste porcine africaine.

Tandis qu'elles étaient de 0,65 Mtec en 2015, les importations chinoises de viande bovine ont bondi à 1,45 Mtec en 2018 et pourraient s'établir à 1,7 Mtec en 2019. Globalement, les échanges mondiaux pourraient augmenter de 4,2 % en 2019, principalement sous l'effet d'une forte augmentation des importations par les pays asiatiques. Les principaux fournisseurs devraient être le Brésil (2,21 Mtec exporté), l'Inde (1,7 Mtec) et les USA (1,5 Mtec). Du fait de conditions climatiques très défavorables, les exportations australiennes devraient diminuer de 5,5 % (à 1,6 Mtec). Les exportations néo-zélandaises devraient également diminuer de 7,3 % (à 0,59 Mtec).

Sources : USDA, périodique Les Marchés, Agreste

■ David Drosne

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

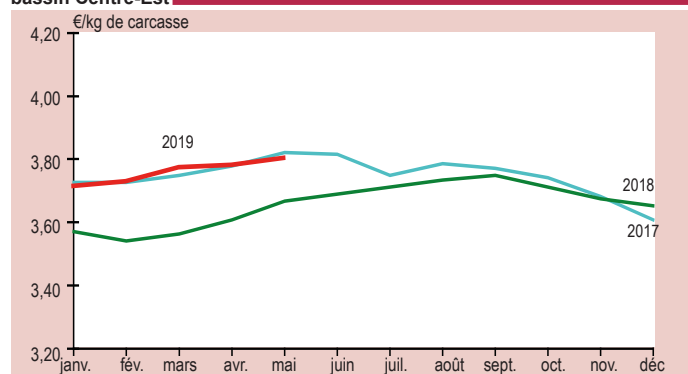
Unité : Tonne équivalent carcasses

Abattages de bovins en Auvergne-Rhône-Alpes

	avril 2019	avril 2019 / mars 2019	année 2019	2019 / 2018
Vaches	7 533	4,9%	29 911	-4,4%
Bovins mâles (+12 mois)	3 370	23,2%	11 190	-0,3%
Génisses (+12 mois)	3 782	6,2%	14 120	-4,8%
Veaux de boucherie (- 8 mois)	2 034	4,1%	7 670	0,9%

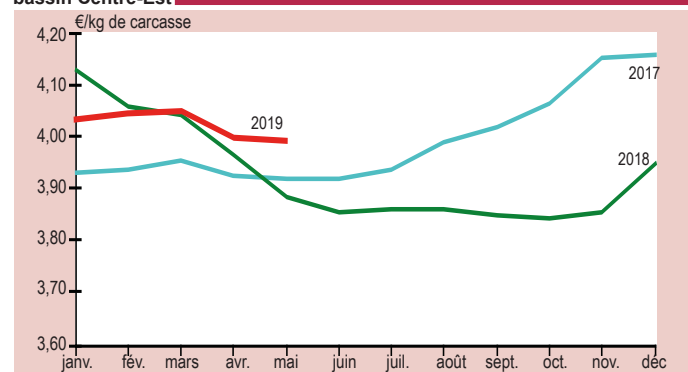
Source : Agreste - BDN1 - extraction du 26/05/2019

Cotation entrée abattoir de la vache viande R bassin Centre-Est



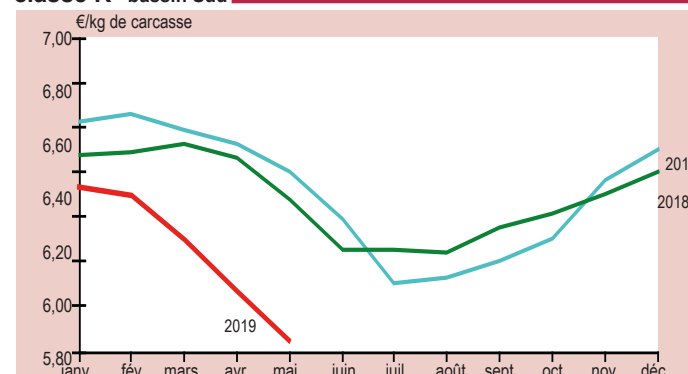
Source : FranceAgriMer

Cotation entrée abattoir du jeune bovin U bassin Centre-Est



Source : FranceAgriMer

Cotation entrée abattoir du veau de boucherie - rosé clair classe R - bassin Sud



Source : FranceAgriMer



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Le cours du porc continue de progresser

Le cours du porc continue de progresser grâce à des exportations dynamiques vers l'Asie, malgré un marché intérieur freiné par une météo défavorable à la consommation de grillades. Le prix de l'agneau recule après les fêtes pascales mais reste à un niveau soutenu. Les abattages de volailles progressent. Le cours du lapin débute sa phase de baisse saisonnière.

Porcs

Les **abattages** régionaux cumulés depuis janvier sont proches de ceux de l'an passé.

Abattages de porcs charcutiers			
avril 2019	avril 2019/ mars 2019	année 2019	cumul 2019/ cumul2018
10 809 tec	+4,04 %	42 732 tec	-0,74%

tec : tonne équivalent-carcasse

Source : Agreste

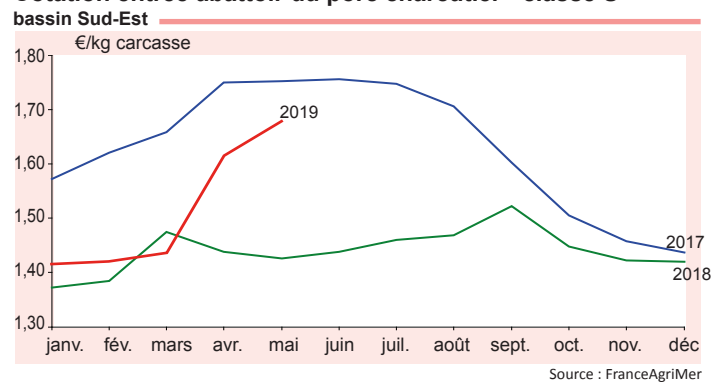
Avec 1,68 €/kg en mai, le **prix** régional du porc charcutier de classe S poursuit sa hausse et gagne 3,9 % en un mois. Il est nettement supérieur à son niveau de mai 2018 (+17,7 %).

En France, les **exportations** vers l'Asie sont dynamiques. Les volumes d'abattage sont importants même durant la série des jours fériés qui n'ont pas généré de façon inquiétante des retards d'enlèvement. L'évolution des poids moyens, en baisse, traduit la faiblesse progressive de l'offre qui entre dans son creux saisonnier. Mais le marché intérieur n'est pas actif en raison des conditions météo peu propices à la consommation des produits de grillades.

En Europe du Nord, la présence de nombreux fériés et la météo humide et froide sont défavorables à la consommation. Mais, la faiblesse de l'offre permet de maintenir des cours stables, soutenus également par des flux à l'export constants et élevés.

En Chine, pour lutter contre la fièvre porcine africaine, les autorités annoncent vouloir procéder à des tests sur les viandes congelées dès juillet et détruire toute viande contaminée. Cette annonce a eu pour effet un déstockage massif de viande et entraîne une relative stabilisation des cours, situés bien au-dessus de la référence 2018. Le manque de porcs devrait être très sensible en août, coïncidant avec une augmentation de la demande intérieure.

Cotation entrée abattoir du porc charcutier - classe S



Ovins

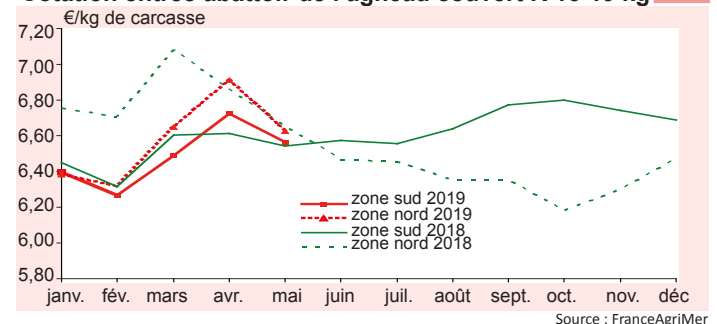
En avril, les **abattages** régionaux d'agneaux sont en forte hausse par rapport au mois dernier pour satisfaire aux besoins importants lors des fêtes pascales. Au niveau national, avec près de 478 000 têtes en avril, les abattages d'agneaux sont supérieurs de 44 % au niveau d'avril 2018.

Abattages d'agneaux			
mars 2019	mars 2019/ mars 2018	année 2019	cumul 2019/ cumul2018
286 tec	-30,9 %	805 tec	-5,1 %

Source : Agreste

Après avoir atteint le pic traditionnel la semaine précédant Pâques, le **prix** de l'agneau entame sa baisse saisonnière. A 6,57 €/kg carcasse, le prix de l'agneau sud recule de 2,3 % par rapport au mois dernier, celui de l'agneau nord diminue de 4,1 % avec 6,63 €/kg carcasse. En moyenne des bassins de production, le cours de l'agneau est évalué en mai à 6,58 €/kg, niveau néanmoins soutenu au-dessus de mai 2018 (+3,3 %).

Cotation entrée abattoir de l'agneau couvert R 16-19 kg



Volailles

Les **abattages** régionaux totaux de volailles progressent de 3,5 % en avril 2019 par rapport à avril 2018 sauf en dindes qui reculent nettement (-12,2 %). Les abattages régionaux cumulés depuis janvier reculent globalement de 1,2 % par rapport à ceux de 2018. Au niveau national, la tendance observée est identique avec un recul des abattages cumulés plus marqué (-4,7 %) par rapport à ceux de 2018.

A Rungis, la **cotation** est stable en mai.

Cotation Rungis «découpe»			
	mai 2019	mai 2019/ avril 2019	mai 2019/ mai 2018
poulet PAC* standard	2,30 €/kg	=	=
poulet PAC* Label	4,10 €/kg	=	=
dinde filet	4,80 €/kg	=	-2,0 %

* : Prêt à cuire

Source : FranceAgriMer

En mai, le prix des **œufs** bio de consommation progresse de 1 centime au stade Gros et s'évalue à 1,80 euro HT la boîte de 6. Au stade détail GMS, le prix des œufs bio progresse de 1 centime et s'estime à 2,01 euros TTC la boîte de 6. La cotation des œufs non bio est stable au stade détail à 1,21 euros TTC la boîte de 6.

Oeufs - prix moyens mensuels

Marché	Libellé	Unité	Avril 2019	Mai 2019
Bio-France-Gros	oeuf biologique barq. de 6	€ HT la boîte de 6	1,79	1,80
MIN Rungis Oeuf-Gros	oeuf M(53-63 g) cat.A colis de 360	€ HT les 100 pièces	7,76	7,84
Lait Oeuf détail GMS	oeuf biologique barq. de 6	€ TTC la boîte de 6	2,00	2,01
Lait Oeuf détail GMS	oeuf G(63-73 g) barq. de 6	€ TTC la boîte de 6	1,21	1,21

Source : FranceAgriMer

Lapins

Les **abattages** régionaux cumulés de lapins 2019 se rapprochent de ceux de l'an passé en raison d'une progression en avril par rapport au mois dernier. Au niveau national, les abattages cumulés sur 4 mois en 2019 restent en net retrait par rapport à 2018 (-7,4 %).

Le **cours** national du lapin vif départ élevage débute sa phase de baisse saisonnière avec la progression des températures, synonyme de baisse de la consommation.

Fabrice Clairet

Abattages de volailles et lapins

	avril 2019	avril 2019/ mars 2019	année 2019	2019/ 2018
total volailles	7 225 tec	+6,0 %	27 863 tec	-1,2 %
dont poulets et coquelets	5 680 tec	+8,3 %	21 316 tec	+2,2 %
dindes	1 163 tec	-1,8 %	5 005 tec	-11,6 %
pintades	266 tec	+4,8 %	983 tec	-4,1 %
lapins	21 tec	+5,4 %	78 tec	-0,8 %

tec : tonne équivalent-carcasse

Source : Agreste

Une nouvelle campagne de communication pour promouvoir la viande de dinde

Le Comité Interprofessionnel de la Dinde Française (CIDEF) se prépare à lancer une nouvelle campagne de communication afin de relancer la consommation en redonnant le goût de la dinde aux Français et vantant les mérites de cette viande équilibrée. La production de dindes a baissé depuis les années 1990. Ses parts de marché se réduisent. Elle pèse actuellement 20 % de la production totale de volailles en France. Elle est concurrencée par la viande de poulet. Elle a perdu son côté festif de fin d'année (dinde de Noël) avec les changements de mode de consommation.

Lancement de l'élevage de lapins sans cage

Pour répondre au double enjeu de baisse de la consommation de viande et des attentes sociétales sur le bien-être animal, les principaux acteurs de la filière de la viande de lapin vont lancer des élevages responsables, sans cage. Les produits seront en vente dans la grande distribution début 2020, avec un objectif de 25 % de la production sans cage d'ici 2025.

Cotation nationale du lapin vif

	mai 2019	mai 2019/ avril 2019	mai 2019/ mai 2018
lapin vif hors réforme départ élevage	1,92 €/kg	-5,4 %	+7,9 %

Source : FranceAgriMer

Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070

©AGRESTE 2019

Une sortie d'hiver moins difficile que redouté

L'hivernage des ruches 2018/2019 s'est mieux passé que celui de 2017/2018 avec des mortalités d'abeilles moins importantes. Le début de campagne est difficile avec une météo sèche puis froide ne favorisant pas les miellées.

Bilan récolte 2018

En 2018, la récolte stabilisée de miel est supérieure de 30 % en moyenne à celle de 2017, avec de fortes variations selon les apiculteurs et les miellées visées. L'année 2018 est meilleure que 2017 tant au niveau régional que national malgré des mortalités hivernales importantes. Les miellées printanières (colza, acacias) ont été plutôt bonnes avec une météo printanière favorable. La production de miel de tilleul est satisfaisante. Les récoltes de miel de châtaignier sont irrégulières, amoindries par les jours de canicule en juillet. La récolte du miel sur lavande est bonne. La récolte de miel de sapin est toujours très aléatoire, variant de très bonne à quasiment nulle.

Situation des ruches en sortie d'hiver : moins critique qu'en hivernage 2017/2018 avec des mortalités moins importantes

L'automne très sec a limité les réserves de nourriture disponible. Le nourrissage a été nécessaire durant la période hivernale pour maintenir une population suffisante pour former la grappe hivernale assurant une activité à l'intérieur de la ruche afin de maintenir la température au-dessus de 20 à 25 °C. Cependant le manque de nourriture a parfois limité la ponte des reines qui s'est traduit par des déficits de jeunes abeilles d'été où des colonies ont « végété » notamment dans des secteurs du Rhône et des deux Savoie. Globalement, l'hivernage s'est plutôt mieux passé que celui de 2017/2018 grâce à un hiver pas très rigoureux. Les mortalités d'abeilles en sortie d'hiver 2018/2019 sont importantes mais sont inférieures à celles de 2017/2018 (pour laquelle les pertes ont été estimées à 30 % en moyenne). Les résultats de l'enquête du GDSA 63 sur les mortalités hivernales des abeilles cette année, font ressortir en moyenne 19 % de pertes dans les ruchers du Puy-de-Dôme. Toutefois, certains apiculteurs doivent faire face à des pertes très importantes de plus de 50 %.

Mesures réglementaires et d'aides : programme apicole européen 2017/2019

La filière apicole bénéficie d'un soutien financier dans le cadre d'un programme communautaire, régi par le règlement (UE) 1308/2013 (OCM unique), les règlements (UE) 1366/2015 et 1368/2015 et le soutien de FranceAgriMer. Son objectif est la mise en place d'actions visant à améliorer la production et la commercialisation des produits de la ruche. Le programme français comporte des actions relatives à :

- des programmes d'assistance technique et de formation,
- la rationalisation de la transhumance,
- la lutte contre le varroa,
- l'aide au maintien et développement du cheptel,
- des programmes de recherche appliquée.

Dans le cadre de ce programme, des aides cofinancées (communautaire et nationale) sont notamment attribuées par FranceAgriMer aux bénéficiaires.

L'Interprofession apicole INTERAPI - Interprofession des produits de la ruche, créée fin janvier 2018, est reconnue en avril 2019 par arrêté ministériel en qualité d'organisation interprofessionnelle.

Source : FranceAgriMer

Conjoncture de mai

Les températures clémentes à partir de mi-février favorisent le démarrage de la ponte des reines et le développement de petites colonies. Mais ensuite le changement de temps (sécheresse et le froid) de mars-avril provoque un gros déficit en provision et, à terme, un risque de famine. Les abeilles n'ont plus suffisamment de pollen et de nectar pour se nourrir convenablement. Des mortalités dues à la famine sont recensées, phénomène en général plutôt rare en cette période. Le nourrissage pour maintenir des colonies affaiblies est nécessaire et important surtout en plaine. Quand les abeilles peuvent butiner c'est surtout pour refaire leurs réserves du corps de la ruche.

Ces mauvaises conditions climatiques ne favorisent pas les premières miellées printanières qui sont réduites ou inexistantes sur pissenlit, colza et acacias. Les acacias ont gelé dans certains secteurs notamment en Isère. La floraison des tilleuls et ronces se profile. Les apiculteurs espèrent des miellées correctes.

Problématiques sanitaires

La charge en **varroa** est toujours présente. Elle fragilise les essaims et contribue aux mortalités.

Le **frelon asiatique** poursuit sa prolifération depuis son arrivée en France. Présent dans 2 départements en 2005, 13 en 2006, il avait envahi 80 % du territoire en 2016 puis 100 % du territoire à partir de 2018. Présent sur l'ensemble de la région depuis 2011, le frelon asiatique a poursuivi sa progression pour finalement coloniser la totalité de la région en 2018 avec sa découverte en Savoie, dernier département atteint. En Isère, il est arrivé dès 2015 par le nord du département. Le nombre de nids retrouvés est passé de 2 en 2015 à 4 en 2016, 1 seul en 2017 puis 37 en 2018.

Après le constat de plusieurs foyers de **loque américaine** fin 2018 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, deux nouveaux foyers sont confirmés sur des ruchers situés sur les communes de Saint-Amant-Tallende et Saint-Quintin-sur-Sioule en avril 2019. Des arrêtés préfectoraux de zonage de loque américaine sont signés. Ils définissent une zone réglementée autour de chaque foyer.

■ **Fabrice Clairet**

Un premier vaccin destiné aux abeilles contre la loque américaine

Des chercheuses de l'université d'Helsinki ont élaboré un premier vaccin destiné à des insectes, primeBEE. Cela fait suite à la découverte, en 2015, du transfert d'immunité de la reine aux œufs. Le vaccin est donc administré à la reine par alimentation (sucre vaccinal), puis l'immunité est transmise au couvain via la protéine vitellogénine, présente dans les oeufs. PrimeBEE protège contre la loque américaine causée par *Paenibacillus larvae*, mais d'autres vaccins devraient suivre contre d'autres maladies apicoles, notamment la loque européenne et les maladies fongiques. Même si elle ne résout pas toutes les causes de déclin, cette découverte pourrait avoir une grande importance économique au niveau mondial, mais la commercialisation du produit pourrait encore prendre plusieurs années.

Source : article de décembre 2018 du Point Vétérinaire

Un nouveau dispositif au service de l'apiculture opérationnel depuis le 15 avril 2019

L'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère

Cet observatoire remplace le « réseau de surveillance des troubles des abeilles » existant depuis plus de 15 ans et qui permettait à tout apiculteur dont les abeilles étaient victimes de mortalité aigüe de bénéficier des services de l'État pour tenter d'en déterminer l'origine, sanitaire ou toxicologique.

Ce dispositif a montré ses limites, en particulier sa faiblesse à repérer des événements de santé de faible à moyenne intensité touchant les abeilles, lors de l'hiver 2013/2014 où des mortalités hivernales importantes de colonies se sont produites dans les Pyrénées.

Face à ce constat et sous l'impulsion du plan ministériel de développement durable de l'apiculture, il a été créé un dispositif de surveillance de l'état de santé du cheptel apicole qui :

- permet de répondre plus complètement aux attentes des apiculteurs en cas d'affaiblissement ou de mortalité
- qui soit un outil d'alerte précoce, d'analyse et de synthèse des événements d'affaiblissement et/ou de mortalité des abeilles pour les pouvoirs publics.

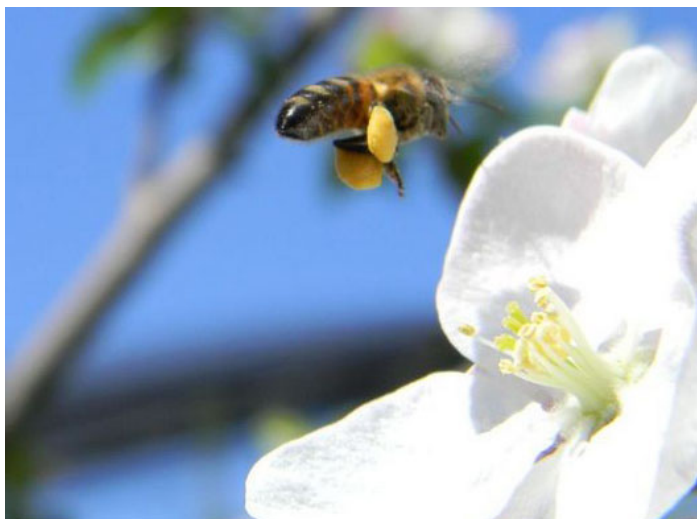
Ce dispositif est co-animé par l'ITSAP/Acta et la DGAI dans le cadre d'un groupe de travail dédié composé de représentants des ADA, ANSES, DDecPP, DGAI, SRAI, FNOSAD, ITSAP, SNGTV et GDS France + Coordinateurs régionaux et référents OVVT.

Tout apiculteur qu'il soit « de loisir » ou professionnel peut contacter l'observatoire (OMAA) dès le constat d'un événement de santé sur un rucher, quel qu'il soit, et quel que soit le nombre de ruches concernées.

un seul numéro joignable 7 jours/7 de 8h00 à 21h00 :
04 13 33 08 08

A ce jour 50 déclarations ont déjà été enregistrées.

Source : Draaf-Sral



Plus de données en ligne sur <http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Composition : Laurence Dubost
Photo : Draaf Auvergne-Rhône-Alpes
Dépôt légal : juin 2019
ISSN : 2494-0070